



CADRE LOGIQUE DU PROJET

Projet : Sensibilisation d'une équipe de chaudronniers au risque du bruit

Date : Juin 2018

Diagnostic / Analyse des besoins

- Commande de la DRH / Réticence du Directeur de Production
- L'employeur nous sollicite pour un changement de comportement du personnel d'atelier
- Secteur d'activité : ouvriers chaudronniers peu sensibilisés au risque auditif et à la santé
- Population exclusivement masculine (20 salariés + administratifs) – Moyenne âge 40 ans
- Information en amont sur les obligations de l'employeur relatives au risque professionnel Bruit

OBJECTIFS

Objectif général

Contribuer à prévenir le risque professionnel Bruit dans l'Atelier de Chaudronnerie de l'entreprise XYZ par la sensibilisation du personnel exposé

Objectifs intermédiaires

- Faire évoluer les représentations de la direction sur l'objectif initial
- Sensibiliser le personnel exposé au risque auditif
- Faire connaître et faciliter l'utilisation des différents moyens de protection disponibles

Autres effets possibles

- Audit externe/Cartographie Entreprise
- Recherche d'informations auprès des fournisseurs d'équipement de protection individuelle et mise à disposition de nouveaux EPI

Objectifs spécifiques

1. Faire connaître les risques du bruit pour la santé et les différents moyens pour se protéger du risque auditif aux opérateurs de l'atelier Chaudronnerie
2. Identifier les niveaux sonores au sein de la Chaudronnerie

3. Identifier les freins/leviers à l'utilisation des moyens de protection chez les opérateurs de la Chaudronnerie
4. Favoriser l'appropriation des moyens de protection disponibles par les utilisateurs

ACTIVITES ET GROUPES CONCERNES

1. Installation d'un système de mesure du bruit 1 semaine dans l'atelier de Chaudronnerie avant l'intervention par le service de maintenance ou le référent sécurité et collecte des données par les salariés et le management
2. Création d'un comité de projet avec la DRH et le responsable de production + infirmière
3. Réalisation d'un référentiel (support de présentation adapté) par l'infirmière et validé par le médecin
4. Organisation pratique de plusieurs réunions de sensibilisation des chaudronniers (horaires, disponibilité) par la RH
5. Réalisation d'atelier participatif 1h (anatomie / physiologie de l'audition, risque auditif, effets du bruit sur la santé, moyens de protection existants, débat...) animé par les professionnels de santé au travail
6. Suivi individuel de l'audition et des pratiques de protection du risque auditif lors des visites d'informations et de prévention (embauche, suivi systématique et réalisation d'audiogrammes) par le médecin et l'infirmière après la réalisation de l'atelier de sensibilisation

RESSOURCES

Humaines

DRH, responsable de production, référent sécurité, médecin du travail et infirmière de santé au travail

Matériels

Brochures ADES du Rhône et affiches INRS, animations du site Voyage au centre de l'audition, sonomètre, cabine d'audiométrie

PARTENAIRES

IREPS, INRS, ADES du Rhône, fournisseurs d'EPI